



Procès-Verbal Comité directeur du 7 décembre 2020

-----oOo-----

Le 7 décembre 2020 à 18h30, le Comité directeur du « Tir Sportif Rognac » a été convoqué pour la réunion mensuelle qui s'est déroulée par téléconférence.

La réunion est présidée par M. DEMON en sa qualité de Président.

Le secrétariat est assuré par M. BORGHESI en sa qualité de Secrétaire général.

Sont présents :

Marc DEMON, Président,
David BORGHESI, Secrétaire général,
Jean-Dominique FRANCHI, Trésorier,
Jean-Pierre REYNIER, membre,
Marie PORTELLI, membre,

Sont absents :

Fabrice MALDAGUE, membre, excusé
Tom PERRONNET, membre non excusé
Patrice REYNIER, membre non excusé.

5 membres sur 8 composant le Comité directeur sont présents. Le quorum d'un tiers fixé par les statuts de l'association est atteint. La réunion peut valablement se tenir.

Le Président énonce l'ordre du jour de la réunion :

- Examen des modalités de réouverture du stand suite aux nouvelles instructions sanitaires (public, dates et heures, vacances de Noël)
- Date de l'AGO à fixer
- Compétitions : dates pour le CN, le tournoi de l'Amitié
- Détermination de l'équipe des CDF des clubs
- « Challenge Rognac » : examen de l'organisation d'une compétition propre au TSR.

-----oOo-----

1. Examen des modalités de réouverture du stand suite aux nouvelles instructions sanitaires (public, dates et heures, vacances de Noël)

Au vu de l'évolution de l'épidémie de COVID-19, l'ouverture du stand fixée le 15 décembre 2020 exclusivement pour la section « jeunes » reste en suspens.

La décision est prise d'attendre les prochaines consignes sanitaires sur la reprise du sport pour les enfants avant de décider la réouverture du stand de tir.

A l'aune des orientations gouvernementales et de la FFTIR, les modalités d'ouverture seront fixées en conséquence à compter du 14 décembre 2020. Une communication sera faite auprès des membres pour les en informer.

2. Date de l'Assemblée générale annuelle

Concernant la tenue de l'AGO, la prochaine date retenue est le vendredi 29 janvier 2021 à 18h30, sous réserve de la possibilité de la tenue de cette réunion au regard des consignes sanitaires en vigueur.

3. CN et Tournoi de l'Amitié

La date du CN pourrait être fixée le week-end des 6 et 7 mars 2021, mais reste conditionnée par le calendrier arrêté pour les compétitions officielles. A affiner.

Le tournoi de l'Amitié 10m ne sera finalement pas organisé cette année.

Pour le « Challenge de Rognac », une réflexion sera engagée début d'année prochaine pour en déterminer le format, la date et l'organisation logistique.

Tir Sportif Rognac

Siège social :

Agrément Jeunesse et Sport N° 1752 S/99
N° SIRET : 481 438 232 00011 APE : 9312Z
60 Boulevard Jean JAURES 13340 ROGNAC
Tel 06 63 90 48 94 / Mél : tirsportifasr@free.fr

4. CDF Clubs

L'équipe présentée au championnat régional et aux CDF des clubs doit être la même pour des raisons sportives évidentes. Il faut donc sonder les compétiteurs afin de savoir ceux qui seront disponibles pour participer aux championnats régional et de France à Longuenesse qui se tiendra les 13 et 14 mars 2021.

Un mail sera adressé par le Président pour informer les neufs tireurs potentiels de l'équipe. Marie PORTELLI est chargée de rechercher un gîte.

5. Autres questions


Le Président indique qu'une réunion avec la municipalité se tiendra le jeudi 17 décembre 2020 à 18h00 afin d'évoquer le projet de stand de tir. Les membres du bureau participeront à cette réunion.

Fait à Rognac, le 7 décembre 2020.

Copie est adressée aux membres du comité par courriel.

Le Président
Marc DEMON

Le secrétaire général
David BORGHESI



Tir Sportif Rognac

Siège social :

Agrément Jeunesse et Sport N° 1752 S/99
N° SIRET : 481 438 232 00011 APE : 9312Z
60 Boulevard Jean JAURES 13340 ROGNAC
Tel 06 63 90 48 94 / Mél : tirsportifasr@free.fr